



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE:

Les prévisions budgétaires pour l'année 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations seront adoptées à la séance extraordinaire du 21 décembre 2022. Cette séance aura lieu au centre communautaire situé au 2842 rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton, à vingt heures (20h00).

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE QUATORZIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX.

François Day,
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussigné, François Day, directeur général et greffier-trésorier, certifie, par la présente, que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quatorzième jour du mois de décembre deux mille vingt-deux.

François Day
Directeur général et greffier-trésorier